

Avis de constitution

SOCIETE « KIGNELMAN ENTREPRISE. »

Siège Abidjan cocody II Plateaux, Lot 999, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/09/2025, et enregistrés le 18/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KIGNELMAN ENTREPRISE. »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Conseil en mobilité internationale : Accompagnement dans les démarches de mobilité pour les étudiants, et mise en relation entre établissements d'enseignement et étudiants souhaitant poursuivre leurs études à l'étranger ;

- Conseil marketing et vente : Appui aux entreprises en stratégies marketing, techniques de vente, prospection et développement commercial ;

- L'envoi de colis ;
- Toute activité de call center et service à la clientèle.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan cocody II Plateaux, Lot 999, Ilot 105

Dirigeant(s) M BAH KOUAKOU JUNIOR MARC HAPHAITHY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10685 du 21/10/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64493/GTCA/RC/2025 du 21/10/2025

